

bulletin d'inscription et règlement intérieur du vide grenier brocante 04 octobre 2026 stade de foot de la crochère Autechaux-Roide

Le Cercle cartophile du Pays de Montbéliard organise le 1er vide grenier brocante d'Autechaux Roide sur le stade de foot de la crochère à Autechaux-Roide le **dimanche 04 octobre 2026**.

Nom:.....Prénom.....

Adresse.....

Téléphone(obligatoire).....

Mail (facultatif).....

Souhaite réserver.....emplacement(s) de 25m2 (5m de profondeur /5m de longueur linéaire) au tarif de 20€ les 25m2.

Ci joint mon règlement par chèque de:..... à l'ordre du Cercle cartophile du Pays de Montbéliard; à envoyer à

Sylvain METTETAL 1 rue Georges Cuvier 25310 Roches les Blamont **au plus tard 25 septembre 2026** membre du comité du CCPM

- Installation des exposants à partir de 6h30 du matin jusqu'à 7h30 maximum
- Encaissement des chèques le lendemain de la manifestation.
- Tout bulletin d'inscription ne figurant pas le numéro de téléphone ne sera pas pris en compte
- Tout bulletin non signé et ne mentionnant pas mention "lu et approuvé" ne sera pas pris en compte
- les véhicules des exposants seront garés sur l'emplacement loué de 25m2
- le parking attenant est exclusivement réservé aux visiteurs
- pas de restauration prévue par les organisateurs
- Buvette chaude et froide prévue dans la salle des fêtes de la crochère
- La responsabilité de l'organisateur (le CCPM) ne peut pas être engagée en cas de vol, perte, accidents corporels et/ou routiers ou tout autre incidents impactant la sécurité et l'intégrité des exposants.
- Tout contrevenant à ce règlement intérieur sera expulsé et signalé à la gendarmerie de Pont de Roide.
- conformément à l'article de loi L310-2 du code du commerce, chaque participant déclare sur l'honneur ne pas avoir participer à plus de 2 ventes au déballage (vide-greniers, brocante) au cours de l'année 2026, et ne mettre en vente que des objets personnels et usagés; sauf pour les professionnels.
- à renseigner: nature de la pièce d'identité.....Numéro.....
Date de délivrance.....Autorité de délivrance.....
- tout participant s'engage à respecter scrupuleusement le règlement intérieur ci-dessus

écrire la mention "lu et approuvé" dater et signer